



SITE ET IMPLANTATION

Village

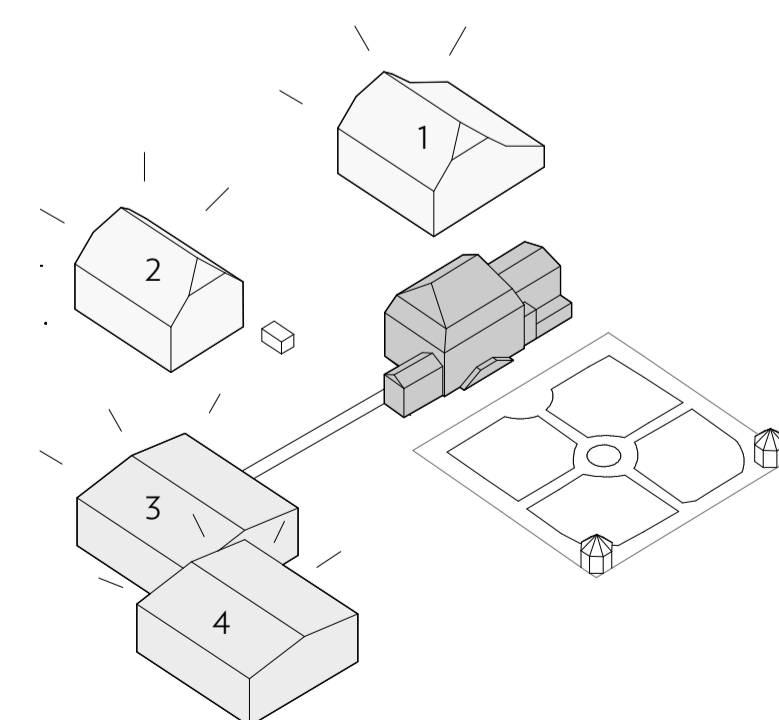
S'étendant du bord du lac de Neuchâtel et jusqu'au sommet du Mont-Aubert, le territoire de la commune de Corcelles-Près-Corciaise est rythmé par différents paysages, du littoral boisé à une vue de champs et de vignes allant jusqu'aux forêts du Jura. Le village, entièrement préservé et classé d'importance nationale par l'ISOS, est perché sur un flanc de colline, s'étirant parallèlement aux rives du lac, le long de la route cantonale. Le bâti est composé majoritairement de fermes et d'habitations remontant principalement au 18e et 19e siècles. Les volumes sont composés de deux ou trois niveaux et possèdent presque tous des toits à pans qui contribuent à l'image unitaire du village.

Château

L'ensemble du Château marque l'entrée occidentale du village. Ce domaine, développé sur un plan orthogonal et symétrique, est composé de deux dépendances volumineuses flanquant parallèlement l'axe principal de l'ancien accès qui aboutit sur le château. Au sud de celui-ci, un jardin clos à la française encadre la vue sur le lac et les Alpes. Une extension du château, datant de 1999, perturbe quant à elle le plan classique d'origine, et dénature l'ensemble historique, de par son implantation oblique, son toit plat et ses façades composées de bandeaux de fenêtres et de plaques en fibres de ciment couleur anthracite.

Implantation

Le défi majeur du projet est de parvenir à intégrer une structure fonctionnelle, contemporaine et volumineuse tel un EMS dans un contexte historique marqué par une haute qualité du patrimoine bâti et paysager. En s'efforçant de respecter les harmonies et les hiérarchies existantes, le projet propose de démolir l'ajout de 1999 et d'étendre la composition orthogonale du plan d'ensemble. Le projet suggère de reprendre la forme et le volume des dépendances existantes, les doubler et les placer à l'ouest du pré arboré. L'orientation des façades est la même que celle des dépendances et de l'axe principal. Ainsi, le château avec son toit Mansart perpendiculaire se retrouve plus autonome dans sa géométrie et donc plus reconnaissable comme élément principal du site. Une colonnade chauffée se trouve à l'emplacement de l'ajout de 1999 démolie, non perceptible depuis le nord, liant discrètement l'ancien bâtiment avec le nouveau au niveau du rez inférieur, en reprenant les lignes du socle du château. De par sa séparation en deux volumes, accolés mais distincts, l'échelle du nouvel EMS est réduite et s'intègre à la substance bâtie et au plan d'origine. Les toits à pans lient la nouvelle structure au village. Grâce aux deux volumes et leur décalage, le pré arboré se retrouve encadré et ouvre sur le paysage. Deux vergers ancrent le nouveau bâtiment à son site. Grâce au placement des entrées piétonnes et automobiles à l'ouest du nouveau bâtiment, l'atmosphère autour du château est préservée.



Implantation: les quatre dépendances du Château

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Accès

Tous les accès se déclinent le long de la route de « La Riaz » à l'ouest de la parcelle. La mobilité douce continue d'utiliser l'entrée historique au nord-ouest, à l'altitude du village, où des places de stationnement pour vélo couvertes sont à disposition. Un escalier, ainsi qu'un ascenseur extérieur, permettent de rejoindre la place d'entrée du bâtiment au niveau inférieur. Cette place, généreuse en taille, offre une zone de dépôt minute pour automobiles directement devant le couvert du bâtiment, ainsi que 5 places de stationnement rapide. Plus au sud, au niveau du sous-sol, se trouve l'entrée du parking intérieur. La place d'entrée du château ainsi que l'esplanade devant le jardin clos sont conservées en l'état. L'accès automobile à la place du château est garanti par une route menant à l'accès ouest de la parcelle (ambulance, police du feu, jardinier, etc.).

Jardin clos (a)

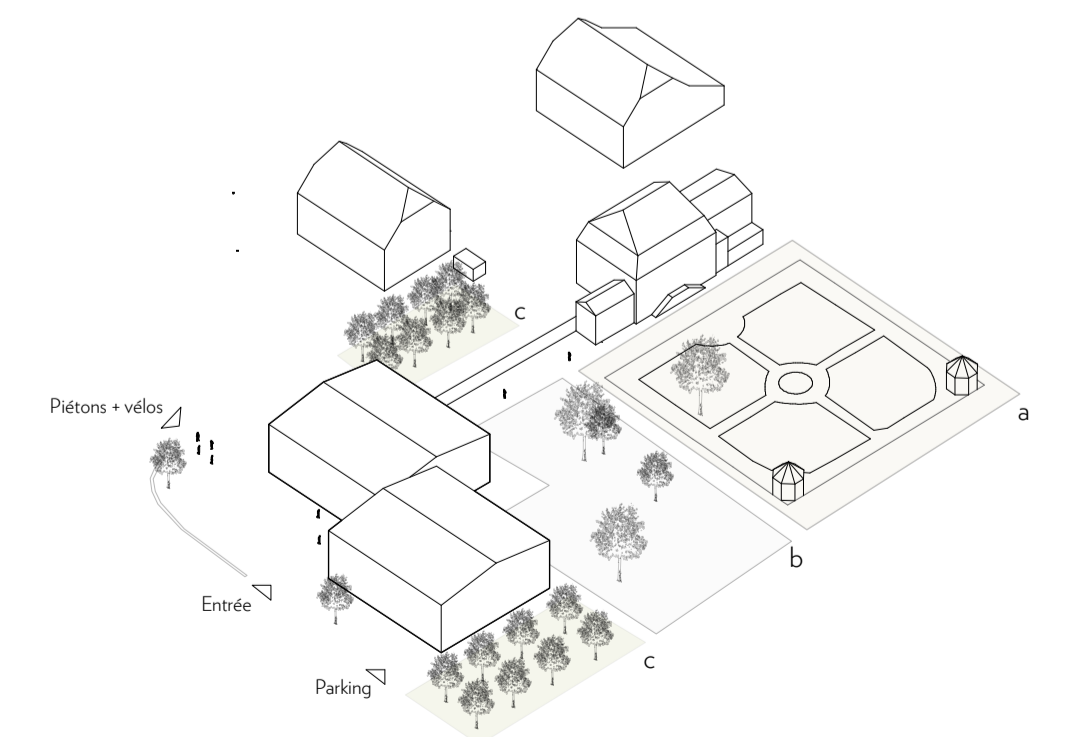
L'accès sud-ouest existant du jardin clos est valorisé grâce au nouvel embranchement avec la promenade piétonne du pré arboré. Les murs intérieurs et extérieurs du clos seront regarnis par des fruitiers palissés, idéalement dans le cadre d'un programme de sauvegarde de variétés fruitières anciennes (association Rétropommes, ProSpecieRara, etc.). Les fruitiers palissés le long du mur extérieur sont mis en scène grâce à la nouvelle promenade et le placement de bancs pour contempler les arbres. Les grands arbres majeurs sont préservés.

Pré arboré (b)

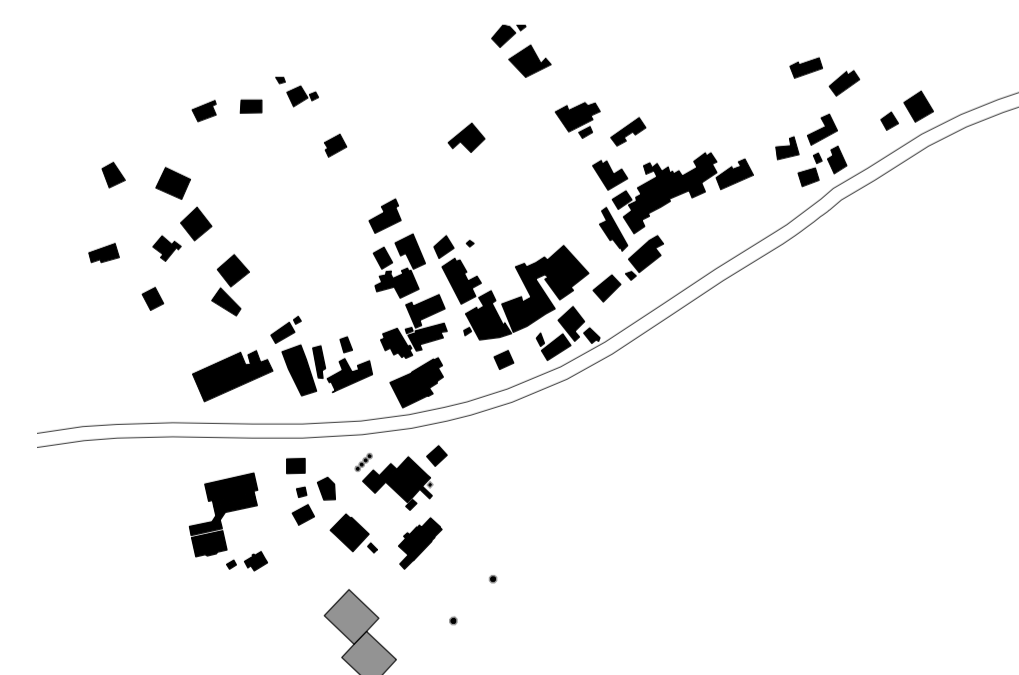
Les qualités du pré arboré sont conservées (protection des grands arbres majeurs, ouverture sur le paysage, pente douce) et renforcées grâce à un nouvel encadrement à l'ouest par le nouveau bâtiment, une mise en scène du pré au nord par une colonnade sur toute sa longueur, une nouvelle terrasse pour les résidents et finalement une promenade sinueuse (pente 3% maximum) qui relie le tout.

Vergers (c)

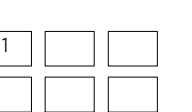
L'abattage de 10 arbres fruitiers, nécessaire pour faire place au nouveau bâtiment, est compensé et amélioré par deux nouveaux vergers de 8 arbres chacun, un au sud de la nouvelle construction, l'autre sur l'esplanade entre le nouvel bâtiment et le château. La densité, la forme et la localisation de ces deux vergers est une réinterprétation des vergers présents sur le site au 19e siècle. Pour diversifier les espèces, les vergers naissants seront composés de poiriers, de pruniers et de cerisiers et viendront ainsi en complément aux pommiers palissés existants.



Aménagements extérieurs: le jardin clos (a), le pré arboré (b) et les vergers (c)



Plan de masse 1:5'000

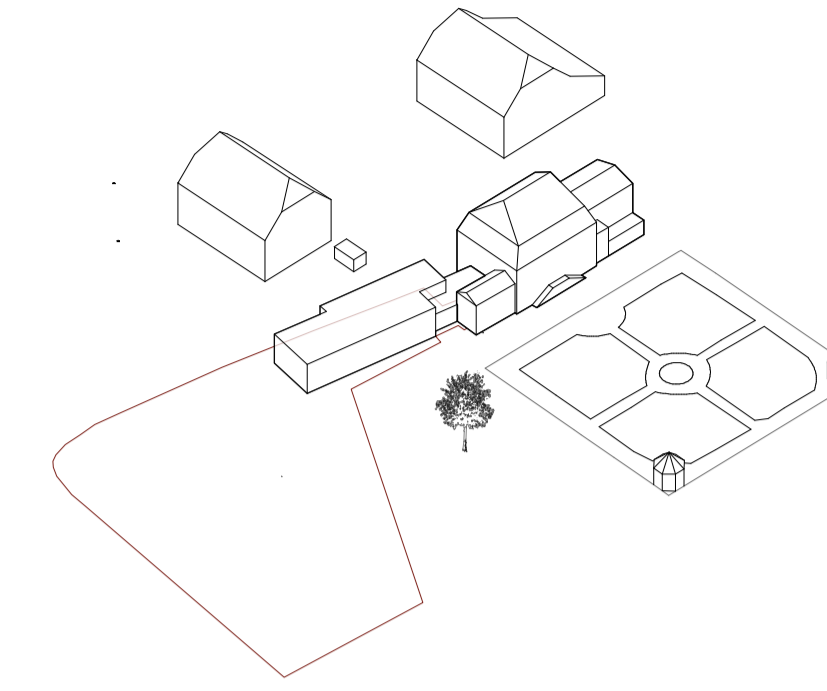






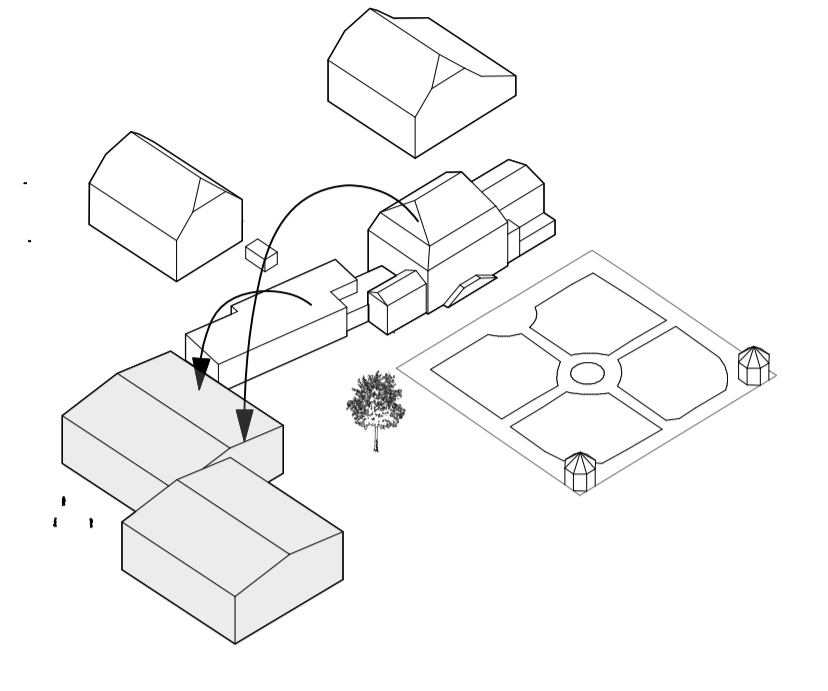


Situation 1:500



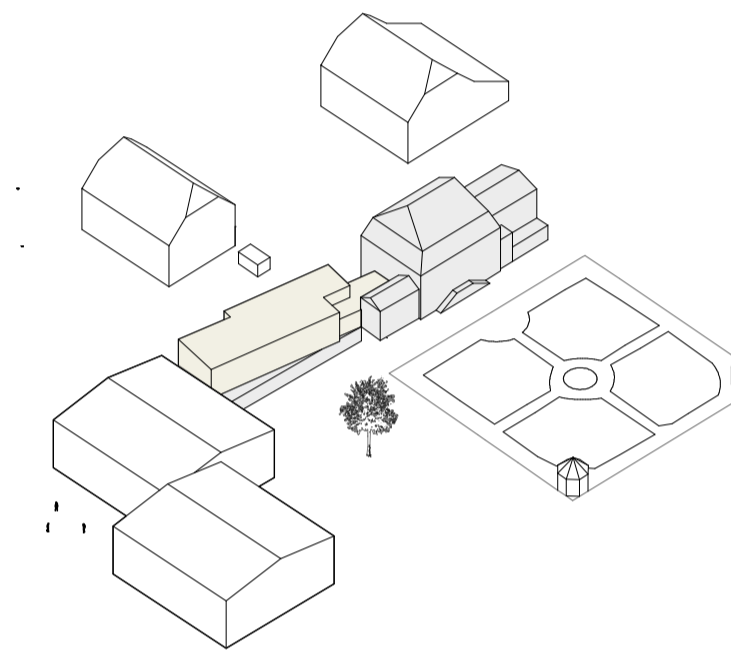
1. SITUATION EXISTANTE

L'EMS actuel se trouve à l'étroit dans ses locaux. L'ajout de 1999, détonnant par rapport au contexte historique, ne répond plus aux critères fonctionnels et écologiques actuels. Vu l'exiguïté du périmètre de construction, un élargissement des couloirs et des chambres de l'ajout ne se prête pas, ce qui justifie le choix d'une nouvelle construction.



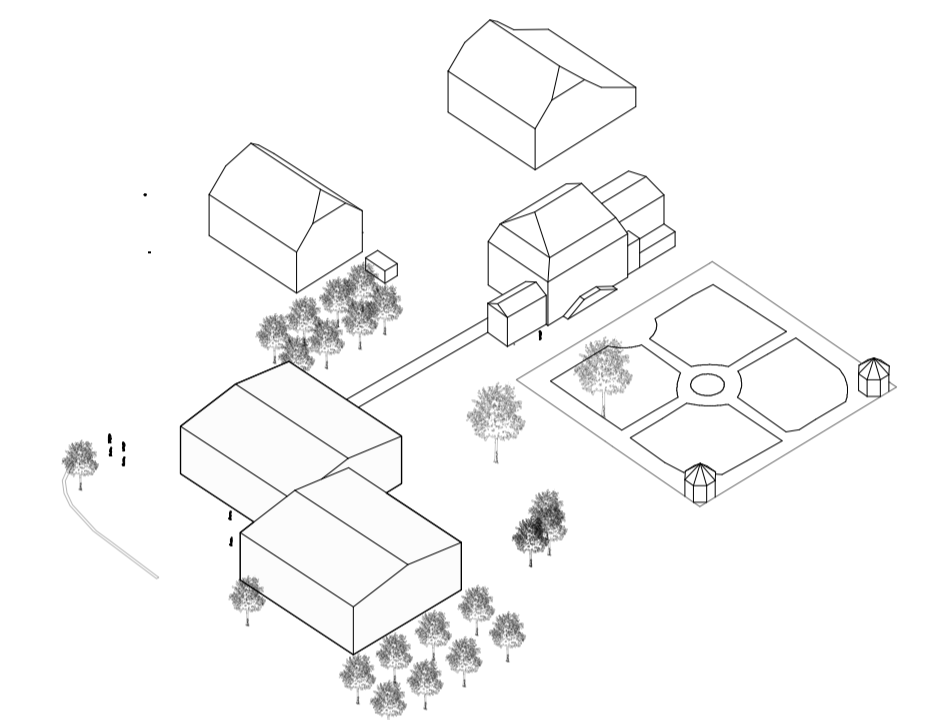
2. CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT ET DÉMÉNAGEMENT

La construction du nouveau bâtiment à lieu sans perturber l'exploitation des bâtiments existants. À la fin des travaux, les résidents actuels (y compris ceux du centre d'accueil temporaire) déménagent dans les nouveaux locaux. Les chambres restantes du nouveau bâtiment peuvent déjà être redistribuées à de nouveaux résidents.



3. DÉMOLITION DE L'AJOUT ET RESTAURATION DU CHÂTEAU

L'extension de 1999 se fait démolir et remplacer par la colonnade faisant le lien entre le château et le nouveau bâtiment. La restauration du château a lieu en même temps, permettant ainsi de réduire le phasage à seulement deux étapes distinctes.



4. SITUATION FINALE

Après la restauration du château, le centre d'accueil temporaire déménage dans ses nouveaux locaux à l'intérieur du château; les chambres libérées dans le nouveau bâtiment peuvent par conséquent être mises à disposition de nouveaux résidents. Le château offre également de nouveaux espaces pour le personnel soignant, ainsi que des bureaux administratifs et une salle de musicothérapie.

VOLUMÉTRIE ET PROGRAMME

Deux volumes reprenant la forme des dépendances existantes se touchent et s'articulent autour de deux patios de lumière. Grâce à leur décalage, deux espaces extérieurs bien distincts se dessinent : la place d'entrée au nord-ouest donnant sur le village, et la terrasse au sud-est ayant vue sur le lac. Fonctionnellement, l'EMS est organisé par étage : les deux étages supérieurs semi-privés comprenant les chambres des résidents, le rez-de-chaussée incluant les espaces collectifs avec l'entrée et la terrasse; et enfin un sous-sol prévu pour les places de stationnement couvertes.

ORGANISATION INTERNE

Étages privés et semi-privés

Dans chacun des deux étages semi-privés, une unité d'accompagnement se divise en deux unités de vie. Chaque unité de vie se développe autour d'un patio de lumière, dans sa propre « dépendance ». Chaque unité de vie a son propre ascenseur et son escalier éclairé par son puits de lumière naturelle.

Au centre, où les deux volumes se juxtaposent, on retrouve les fonctions communes (séjour, salle à manger, office, accompagnement) dans un grand espace éclairé des deux côtés par un duo de généreuses loggias. Celles-ci donnent tant sur les vignes à l'ouest, que sur le pré arboré et le jardin clos à l'est. Dans cet espace central, le local de l'équipe d'accompagnement a une vue directe sur toutes les entrées des cages d'escaliers et d'ascenseur, ainsi que sur les espaces communs, facilitant donc le contrôle de l'unité. Les distances à parcourir pour le personnel à travers l'unité sont courtes et leurs locaux centralisés.

Tous les couloirs de l'unité aboutissent sur une fenêtre avec vue, permettant une localisation aisée à travers le bâtiment. Les couloirs varient en largeur et chaque unité de vie profite d'un espace plus intime, en retrait des espaces communs, au bord des patios de lumière. Le plan d'étage, en forme de "8", offre un parcours intérieur aux résidents souffrant de démence. Toutes les zones de circulations intérieures bénéficient de lumière naturelle, de par les deux balcons, les deux patios et les fenêtres en bout de couloir.

Les chambres possèdent toutes un espace d'entrée avec seuil. Leur largeur optimale permet un ameublement flexible qui peut tenir compte des besoins individuels des résidents.

Étage collectif

La réception, en lien direct avec l'entrée de l'EMS, permet une supervision aisée des entrées et sorties des résidents et leurs visiteurs. Les fonctions publiques, comme les espaces de bien-être, les soins esthétiques et la gymnastique, sont accessibles directement depuis l'entrée.

La colonnade chauffée, lien intérieur vers le château et proche de l'entrée elle aussi, n'est pas seulement fonctionnelle mais aussi pittoresque. Elle permet la transition d'un volume à l'autre tout en admirant la vue dégagée sur le pré arboré, le lac et les alpes, servant ainsi de vraie promenade intérieure. En plaçant les espaces administratifs et ceux pour le personnel au sein du château, on instaure de cette manière une distance voulue pour permettre au personnel de se retirer dans des lieux plus calmes.

Le séjour commun et la salle à manger sont distribués le long d'un grand espace flexible que l'on peut séparer à l'aide de moyens mobiles ou laisser ouvert en une pièce spacieuse. Les deux fonctions ont un accès direct à la terrasse. Les cours des patios, au niveau du rez-de-chaussée, sont accessibles et on peut ainsi profiter d'un espace intérieur protégé pour lire, jouer aux échecs ou simplement prendre l'air.

Les espaces plus techniques tels que cuisine, buanderie et dépôts bénéficient d'une entrée séparée, segmentant ainsi les flux de manière efficace.

Sous-sol

Le parking intérieur non-chauffé profite de la pente naturelle du terrain pour éviter une modulation excessive de ce dernier et permettre une ventilation naturelle. Il possède par ailleurs un espace pour les livraisons qui sert également de place de stationnement discrète pour les pompes funèbres. Enfin, un sas permet de surveiller les entrées et sorties de l'EMS par le sous-sol.

MATÉRIALITÉS ET FAÇADES

Les façades sont revêtues d'un crépi jeté en ciment à la chaux peint en blanc, faisant référence aux constructions du village datant du 18e et 19e siècles. Les fenêtres en bois, dont la forme carrée inspire la domesticité, sont distribuées de manière régulière tout au long des façades. En s'ouvrant « à la française » au niveau du sol, elles compensent l'absence de balcons. En déférence à la modénature du château, un socle en béton pigmenté coulé sur place accompagne la pente douce de la topographie de manière ludique. Son coloris jauni réinterprète celui de la pierre calcaire propre aux villages de la côte nord du lac de Neuchâtel. Les patios de lumière initient la forme de cheminées en toiture, poursuivant ainsi le jeu des multiples excroissances des bâtiments de l'ensemble. La colonnade reprend quant à elle les proportions des ouvertures en socle du château et réussit ainsi à créer un dialogue subtil entre ancien et contemporain.

À l'intérieur, l'accent est mis sur une atmosphère sereine et chaleureuse. On y trouve du bois dans les étages autant au sol que dans les embrasures et les patios. Au rez-de-chaussée, dans les espaces collectifs, un sol en béton poli souligne les fonctions publiques.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Le projet cherche à créer une synergie entre les stratégies partielles de durabilité (économie, société, écologie).

Économie

Grâce à un degré élevé de préfabrication, un chantier en deux étapes bien distinctes, une faible modulation du terrain, un volume compact ainsi qu'aucun excès en terme de surface planifiée ou de matériau, l'économique du nouveau bâtiment est garantie.

Société

Concevoir un projet clair liant un patrimoine historique à un geste contemporain permet de créer une continuité dans la lecture du bâti et ainsi une compréhension de l'histoire et de la société.

La reconnaissance du statut des personnes âgées et/ou souffrantes permet de leur offrir des lieux adaptés à leurs besoins. Une attention spéciale est portée sur l'accessibilité des lieux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du périmètre du projet, pour éviter au maximum un isolement des dites personnes.

La disposition des différents locaux du programme en boucle autour de deux espaces centraux offre une grande flexibilité d'utilisation. On favorise ainsi des usages différenciés, tout en offrant des adaptations faciles en fonction de l'évolution ou des besoins futurs.

Écologie

Lors de la démolition de l'ajout de 1999, on cherchera à trier les déchets de constructions et à réutiliser le plus d'éléments possible en l'état, respectant ainsi le cycle de vie des matériaux.

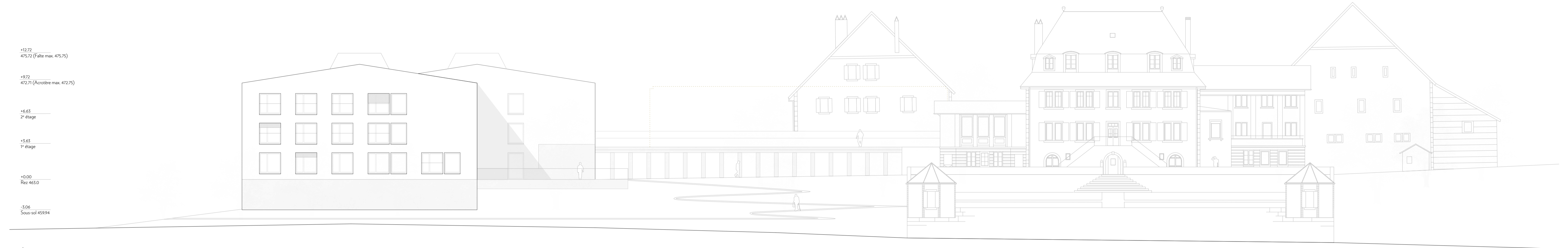
Une enveloppe thermique avec épaisseur d'isolation conséquente et l'installation de triple vitrage, associés à un système de ventilation adéquat, garantiront de répondre aux objectifs énergétiques.

Une protection solaire extérieure efficace et résistante permet d'éviter la surchauffe estivale. Une ventilation naturelle par des ouvrants et par les deux patios est ainsi valorisée en fonction du climat extérieur.

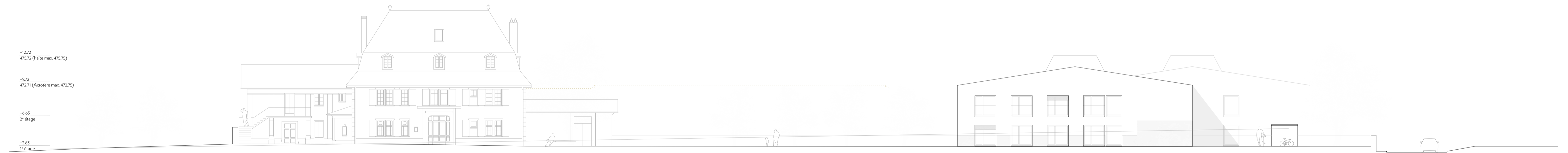
Dans le secteur de l'électricité, des appareils et dispositifs des classes d'efficacité d'énergie les plus élevées sont utilisés de manière cohérente. Tous les systèmes d'éclairage sont conçus conformément à l'état actuel de la technique (SIA 387/4:2017) et répondent aux exigences Minesie-P. Les toits sont couverts de panneaux photovoltaïques intégrés.

Toutes les installations techniques sont conçues selon le principe de la séparation des composants et favorisent une haute flexibilité. Pour les raccordements horizontaux et verticaux, une attention particulière est accordée à l'accessibilité optimale pour la maintenance, l'entretien et les installations ultérieures.

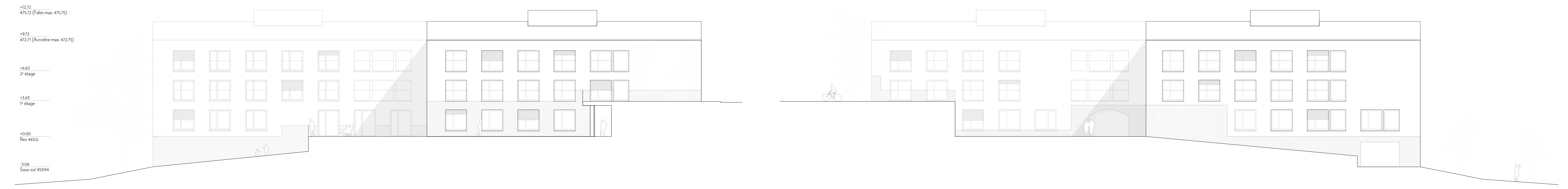
En terme d'aménagements extérieurs, la grande majorité des surfaces sont perméables et le nombre d'arbres aura augmenté par rapport à aujourd'hui. La réintroduction d'anciennes espèces d'arbres fruitiers et le pré arboré composé d'une prairie fleurie augmente la biodiversité du lieu.



Élévation sud-est 1:200

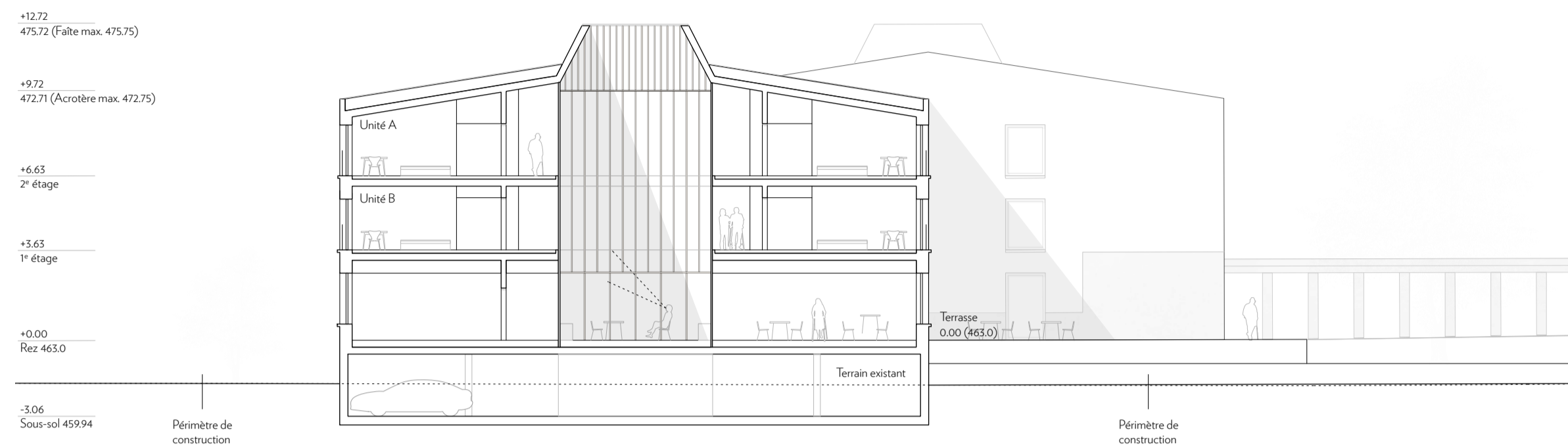


Élévation nord-ouest 1:200

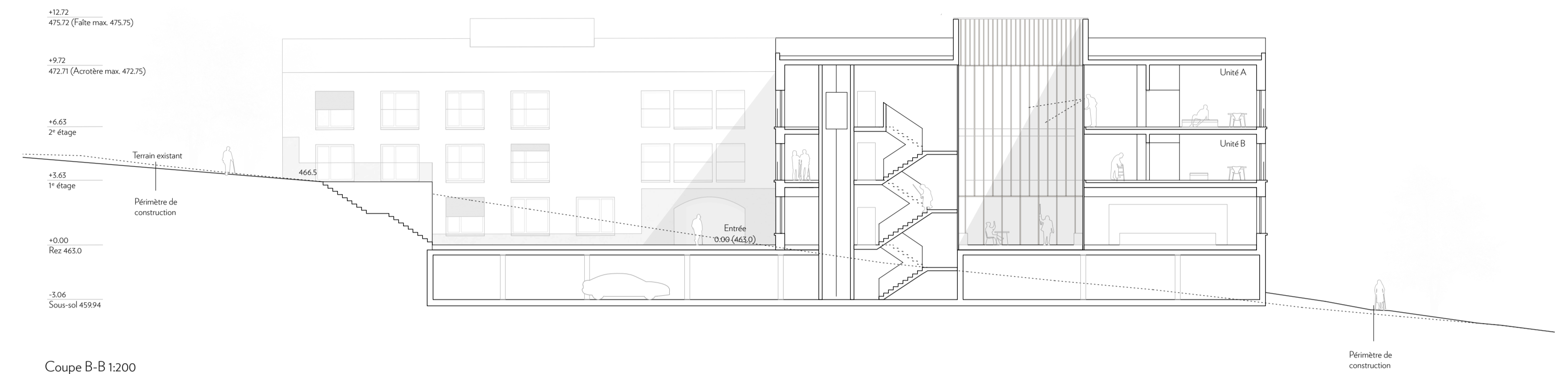


Élévation nord-est 1:200

Élévation sud-ouest 1:200



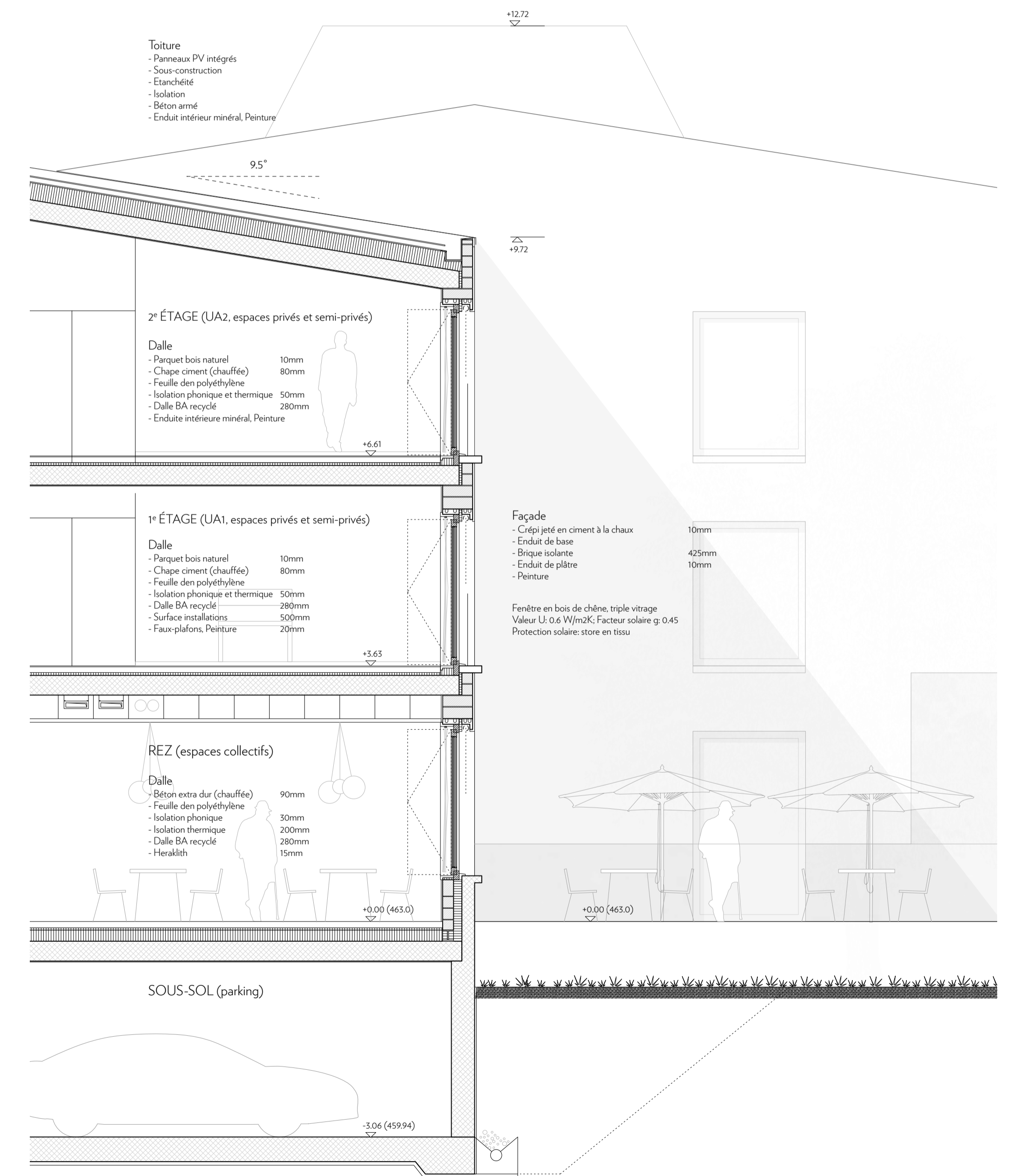
Coupe A-A 1:200



Coupe B-B 1:200



Perspective intérieure d'une unité de vie avec vue dans le patio de lumière



Coupe constructive 1:50